

Investissement responsable et finance durable

FLASH INFOS AGIPI - Août 2019



En 2019, les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité numérique ont dépassé celles du transport aérien. Sachant que 47 % de ces émissions sont dues aux équipements des consommateurs (utilisation des ordinateurs, smartphones, objets connectés...)*, chacun peut agir à titre individuel pour réduire son empreinte carbone.



Au titre des bons réflexes à adopter, « faire durer nos équipements constitue le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts », selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Ainsi passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50 % son bilan environnemental.*



La box internet est l'appareil numérique le plus énergivore : elle consomme 6 fois plus qu'une télévision*. L'éteindre est donc indispensable. Limiter le nombre de programmes ou d'onglets ouverts et inutilisés, désactiver le wifi... Autant de comportements vertueux à adopter au plus vite pour façonner un numérique responsable.



Ces efforts doivent se poursuivre sur le lieu de travail en limitant le nombre de destinataires dans les mails ou en faisant des recherches web pertinentes... D'après le WWF, l'ordinateur d'un salarié français consomme chaque jour l'équivalent de 80 ampoules. En termes d'émission de gaz à effet de serre, cela correspond à 9km de circulation en voiture.

*Source : La face cachée du numérique - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Pollution numérique : les bons réflexes pour des entreprises plus responsables

Agir avec AGIPI

Les collaborateurs d'AGIPI sont sensibilisés à la problématique de l'empreinte environnementale numérique. Chaque jour ils sont invités à être vigilants dans leurs comportements au travail : extinction des équipements, limitation de la bande passante, du poids des pièces jointes et du nombre de destinataires dans les mails... L'association s'oriente vers une consommation numérique toujours plus responsable.

Le saviez-vous ?

La généralisation des LED a fait baisser la consommation d'électricité pour l'éclairage, mais si on opte pour des LED connectées, on annule en partie les économies car les ampoules consomment aussi de l'électricité en veille : 0,5 W, soit deux fois plus qu'une TV en veille.

Source : [La face cachée du numérique - ADEME](#)

AGIPI participe à la création de valeur financière ayant un sens pour la société et l'environnement via ses actions, ses produits et ses services.

SUIVEZ-NOUS SUR  
RETROUVEZ-NOUS SUR agipi.com

